

PAROISSE  
STE-MARIE-MADELEINE



# Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 15 • No. 2 • Février 2022

Fête d'hiver du 12 février 2022 • © Caroline Vachon



*Rien de meilleur que  
de se sucrer le bec!*

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 14 mars  
à 19h30**

405, boul. Laurier  
Sainte-Marie-Madeleine

## À lire ce mois-ci:

- P 8** | Spécial Semaine de relâche
- P 9** | Offres d'emploi - Camp de jour
- P 10** | Défi Château de neige

# LE MOT DU CONSEIL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Il était bon de vous retrouver le 12 février dernier lors de la traditionnelle Fête d'hiver. La météo était parfaite et a permis toutes les activités prévues à l'horaire. Félicitations à Mme Caroline Vachon pour cette organisation réglée comme du papier à musique. Les consignes sanitaires ne lui rendent pas la tâche facile pour organiser des activités de loisir, de culture et de sport. Et les grands événements se révèlent des défis qui demandent de la créativité! Nous remercions également tout le personnel des Travaux publics qui ont fait un travail formidable pour aménager le site. Enfin, merci à vous qui avez participé à cette superbe célébration de la froidure.

Lors de la dernière assemblée du conseil municipal, un nombre important de règlements a été adopté. Ils concernent, entre autres, les codes d'éthique régissant les élus et le personnel municipal, de même que les bénévoles. Il était également question d'aménagement du territoire et de créer des provisions financières pour l'avenir. Nous portons d'ailleurs à votre attention deux consultations publiques qui auront lieu sous peu. Consultez l'encadré ci-contre et notez ces dates à votre agenda si vous souhaitez vous exprimer sur ces sujets.

Nous souhaitons que la météo sera clémente pour favoriser un beau temps des Sucres. Nous espérons que vous pourrez profiter de la patinoire pendant encore quelques semaines. Notre milieu de vie nous permet d'être à l'extérieur dans un environnement sain et d'une grande beauté. Laissons nos paysages nous remplir de joie et de sérénité.



Fête d'hiver du 12 février 2022 • © Caroline Vachon

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

**14 mars 2022 19 h 30**

**405, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine**

Les règlements suivants font l'objet de cette séance :

*Règlement numéro 22-551 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 – Conteneur comme bâtiment accessoire*

*Règlement numéro 21-549 créant une réserve financière pour la vidange des étangs aérés*

Tous les citoyens de notre municipalité sont bienvenus.



**Mme Ginette Gauvin**  
Mairesse  
[ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. Yves Chapdelaine**  
Conseiller poste no. 1  
[ychapdelaine@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:ychapdelaine@stemariemadeleine.qc.ca)



**Mme Christine Gougeon**  
Conseillère poste no. 2  
[cgougeon@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:cgougeon@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. René Poirier**  
Conseiller poste no. 3  
[rpoirier@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:rpoirier@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. Daniel Choquette**  
Conseiller poste no. 4  
[dchoquette@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:dchoquette@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. Patrick Vizien**  
Conseiller poste no. 5  
[pvizien@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:pvizien@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. René-Carl Martin**  
Conseiller poste no. 6  
[rmartin@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:rmartin@stemariemadeleine.qc.ca)



# ACTUALITÉS

## ALERTES MUNICIPALES SOMUM: MESSAGE IMPORTANT

La Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine vous demande de mettre votre dossier de citoyen à jour dans Somum afin de recevoir les alertes municipales autrement que par message texte. En effet, les entreprises de télécommunication interceptent depuis quelques temps les messages de masse que nous diffusons au motif qu'elles les considèrent comme étant des messages commerciaux.

Par conséquent, nous ne pouvons vous garantir que vous recevrez nos alertes si votre seule façon de les recevoir était par message texte (cellulaire). Nous vous invitons donc à mettre votre dossier à jour pour ajouter une adresse courriel pour recevoir les alertes, le temps que les municipalités du Québec fassent des représentations pour régler le problème. <https://client.somum.com/SomumLogin/default?saintemarie-madeleine>

Merci de votre collaboration



## PROGRAMME DE SUBVENTION POUR COUCHES LAVABLES



La Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine offre un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables. Ce programme vise à encourager les gestes de préservation de l'environnement et favorise le développement durable.

**Pour être admissible au Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables, vous devez :**

- Être résident(e) de la Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine;
- Être enceinte, parent ou tuteur légal d'un enfant de moins de 24 mois lors de la présentation de la demande;
- Compléter le formulaire de demande, joindre les preuves justificatives et transmettre la demande à la Municipalité. La demande de remboursement doit être acheminée dans les 6 mois suivant l'achat des couches;
- Acheter le produit dans un magasin. Les reçus produits par des particuliers pour la vente de couches usagées ne seront pas acceptés;
- Soumettre une seule demande de remboursement par famille. Si les couches sont achetées à plusieurs dates, toutes les factures doivent être transmises en même temps.

**Pour obtenir tous les détails sur ce programme, consultez :**

<https://sainte-marie-madeleine.ca/programme-pour-couches-lavables/>

# AVIS PUBLICS

## RÈGLEMENT 21-547 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 18-495 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

(Articles 8 et 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001))

Conformément aux articles 8 et 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q. c. T-11.001), avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine qu'elle présentera pour adoption le projet de règlement numéro 21-547 abrogeant le Règlement numéro 18-495 relatif au traitement des élus municipaux lors de la séance du conseil municipal du 14 mars 2022 à 19 h 30.

Ce projet de règlement indexe la rémunération des élus municipaux en plus de corriger l'impact fiscal généré par les élus municipaux suite à la modification des règles d'imposition de la rémunération des élus. Il prévoit également l'acquisition de tablette électronique et les modalités d'acquisition par les élus.

Le présent règlement prévoit une augmentation de la rémunération des élus suivant l'indice des prix à la consommation pour la période

d'août 2020 à août 2021, soit 4,1 % plus la correction de l'impact fiscal. Cette rémunération sera indexée annuellement suivant l'indice des prix à la consommation du Canada pour la période d'août à août précédent l'année d'indexation. Le règlement sera rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il prévoit également les modalités de versement de la rémunération du maire advenant son remplacement par un autre élu.

	2021	2022
Maire – rémunération	20 223,28 \$	21 174,66 \$
Maire – allocation de dépenses	10 111,64 \$	10 587,33 \$
Maire suppléant – rémunération	7 741,84 \$	8 545,41 \$
Maire suppléant – allocation de dépenses	3 870,91 \$	4 272,70 \$
Conseiller – rémunération	6 741,10 \$	7 440,81 \$
Conseiller – allocation de dépenses	3 370,54 \$	3 720,40 \$

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 25 janvier 2022,  
par Me Josée Vendette, Directrice générale, greffière-trésorière

# AVIS PUBLICS

## RÈGLEMENT 21-544 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE, DE DÉONTOLOGIE ET DE NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST donné que le conseil municipal a adopté, le 14 février 2022, le Règlement numéro 21-544 remplaçant le Règlement numéro 18-489 édictant le Code d'éthique, de déontologie et de neutralité religieuse des élus municipaux de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine. Ce règlement entre en vigueur en date

du 16 janvier 2022, date de publication du présent avis. Ce règlement peut être consulté au bureau ou sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16 janvier 2022, par Me Josée Vendette, Directrice générale, greffière-trésorière

## RÈGLEMENT 21-548 – RÉSERVE FINANCIÈRE POUR ÉLECTIONS MUNICIPALES

AVIS PUBLIC EST donné que le conseil municipal a adopté, le 14 février 2022, le Règlement numéro 21-548 créant une réserve financière pour les élections municipales.

publication du présent avis. Ce règlement peut être consulté au bureau ou sur le site Web de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur en date du 16 janvier 2022, date de

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16 janvier 2022, par Me Josée Vendette, Directrice générale, greffière-trésorière

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 21-549 CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS

Aux personnes concernées par le projet de règlement numéro 21-549 créant une réserve financière pour la vidange des étangs aérés (personnes desservies par le réseau d'égout de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine), AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences de ce projet de règlement dont le premier projet de règlement a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 14 février 2022. Ce règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Ce règlement vise à mettre en place une réserve financière pour amasser des fonds en prévision de la prochaine vidange des étangs aérés.

La séance de consultation publique se tiendra le 14 mars 2022 à 19 h 30, au lieu habituel des séances du conseil, soit à l'Église Évangéliste Baptiste sise au 405, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine. Au cours de la séance publique, les membres du conseil expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 3541, boulevard Laurier à Sainte-Marie-Madeleine durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de février 2022, par Me Josée Vendette, Directrice générale, greffière-trésorière

## RÈGLEMENT 21-550 MODALITÉS DE TAXATION ET DE TARIFICATION ANNUELLE POUR 2022

AVIS PUBLIC EST donné que le conseil municipal a adopté, le 14 février 2022, le Règlement numéro 21-550 décrétant les modalités de taxation et de tarification annuelle pour l'année 2022. Ce règlement entre en vigueur en date du 16 janvier 2022, date de publication du

présent avis. Ce règlement peut être consulté au bureau ou sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16 janvier 2022, par Me Josée Vendette, Directrice générale, greffière-trésorière

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 22-551 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 09-370 – CONTENEUR COMME BÂTIMENT ACCESSOIRE

Aux personnes concernées par le projet de règlement numéro 22-551 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 – Conteneur com-

me bâtiment accessoire, AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux

# AVIS PUBLICS

conséquences de ce projet de règlement dont le premier projet de règlement a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 14 février 2022. Ce règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce règlement vise à établir les modalités d'implantation et d'utilisation de conteneur comme bâtiment accessoire sur le territoire de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

La séance de consultation publique se tiendra le 14 mars 2022 à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit à l'Église Évangéliste Baptiste sise au 405, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-

Madeleine. Au cours de la séance publique, les membres du conseil expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 3541, boulevard Laurier à Sainte-Marie-Madeleine durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de février 2022, par Me Josée Vendette, Directrice générale, greffière-trésorière

## LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE, L.R.Q. C. E-15.1.0.1

AVIS EST DONNÉ que lors de la séance du conseil municipal du 14 mars 2022 à 19h30, le conseil municipal adoptera le règlement suivant, à savoir : Règlement sur l'éthique, la déontologie et la neutralité religieuse régissant les employés et les membres de comité de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine. Le projet de

règlement peut être consulté au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16 février 2022, par Me Josée Vendette, Directrice générale, greffière-trésorière

## SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains, adopté le 19 janvier 2022 par le conseil de la MRC des Maskoutains, entrera en vigueur le 15 février 2022, et ce, conformément à l'article 24 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, chapitre S-3.4), et ce, suite à la notification de l'attestation de conformité délivrée par le ministère de la Sécurité publique le 3 janvier 2022. Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit schéma sur le site internet de la MRC au

[www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca) ou au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais à Saint-Hyacinthe et à l'hôtel de ville ou au bureau municipal des municipalités dont le territoire fait partie de la MRC des Maskoutains durant les heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de février 2022, par Me Magali Loisel, greffière

## ÉTABLISSEMENT DES QUOTES-PARTS DE LA PARTIE 9 (PRÉVENTION INCENDIE) ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Avis public est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du conseil du 19 janvier 2022, le conseil a adopté le Règlement numéro 21-605 prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts de la Partie 9 (Prévention incendie) et de leur paiement par les municipalités pour l'exercice financier 2022 de la MRC des Maskoutains. Ce règlement a pour objet de prévoir les modalités de l'établissement des quotes-parts pour les dépenses de la Partie 9 du budget de la MRC des Maskoutains et les modalités de leur paiement par les municipalités. Ce règlement entrera en vigueur selon la loi. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la MRC des Maskoutains,

au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais à Saint-Hyacinthe et au bureau municipal des municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, de Saint-Damase, de Saint-Dominique, du village de Sainte-Madeleine, de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, de Saint-Jude, de Saint-Liboire, de Saint-Louis, de Saint-Marcel-de-Richelieu et de Saint-Valérien-de-Milton durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de février 2022, par Me Magali Loisel, greffière

## SOMMAIRE DÉCISIONNEL DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2022

### Lors de la séance, les membres du conseil municipal ont :

- Adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2022
- Autorisé les comptes à payer (voir tableau en page suivante)
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire

### Législation

- Adopté quatre projets de règlements soit ceux portant sur le Code d'éthique, de déontologie et de neutralité religieuse des élus municipaux, le traitement des élus municipaux 2022, la création d'une réserve financière pour les élections municipales et pour fixer les modalités de taxation et de tarification annuelle pour l'année 2022
- Donné l'avis que le conseil adoptera le 14 mars prochain, le Règlement portant sur le Code d'éthique, de déontologie et de neutralité religieuse des employés municipaux et des membres de comité de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine
- Donné l'avis de consultation sur le Règlement créant une réserve pour la vidange des étangs aérés
- Donné l'avis de motion et adopter le premier projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 – conteneur comme bâtiment accessoire et donné l'avis public de consultation relatif à ce règlement

### Administration

- Modifié la résolution concernant l'augmentation générale des employés
- Prolongé la période de probation d'un employé, vu la COVID
- Informé les membres du conseil sur l'audit en cours, sur les délais de production des états financiers, sur les remises de la cour municipale, sur le PABRAM, sur le programme de compensation plafond exploitation agricole, fait rapport sur la formation sur l'éthique et la déontologie suivie par les membres du conseil
- Autorisé la participation à un congrès, l'adhésion à Saint-Hyacinthe Technopole et renouvelé le programme de couches lavables

### Sécurité publique et civile

- Invité les élus à une formation sur la sécurité civile

### Infrastructure et transport

- Demandé à la MRC des Maskoutains de réaliser un plan d'intervention en voirie
- Autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière pour l'ajout de signalisation dans le Grand Rang, autorisé la signature d'une entente avec le MTQ pour une étude sur l'intersection du Grand Rang et de la route 116, autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds pour le transport actif du Canada

- Pris position quant aux changements envisagés par Postes Canada
- Informé les membres du conseil sur une décision concernant les abribus

### Aménagement, urbanisme et environnement

- Déposé la liste des permis émis pour le mois janvier 2022
- Informé les citoyens que des rencontres auront lieu avec eux concernant les développements résidentiels de la Rose-des-Vents et des rues Du Moulin et Du Ruisseau
- Déposé le rapport 2021 sur les inspections de bandes riveraines
- Donné leur appui à l'UPA pour la mise en place de formation sur l'aménagement des coulées agricoles
- Autorisé une formation sur le zonage agricole
- Informé les élus sur les fleurons du Québec, AIRB – Avis de modification possible d'odeur et de goût de l'eau, sur le Programme d'aide au logement social et sur le Programme d'appui pour l'aménagement de centre de la petite enfance

### Loisirs, culture et services communautaires

- Autorisé la signature d'une entente de desserte en matière de loisirs avec la Municipalité de Sainte-Madeleine
- Appuyé la campagne « Engagez-vous pour le communautaire »
- Autorisé le dépôt d'un projet dans le Programme En Montérégie, on bouge
- Informé les élus du refus d'aide financière pour le service de garde
- Adopté la grille salariale des employés de loisirs pour l'été 2022
- Autorisé le dépôt d'une demande de stagiaire pour les camps de jour auprès du CÉGEP de Saint-Hyacinthe
- Déposé la programmation de loisirs pour l'hiver 2022

### Divers

- Invité les gens à déposer des projets dans le cadre de l'appel de projets portant sur les initiatives novatrices en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- Décrété les Journées de la persévérance scolaire – 14 au 18 février 2022

Pour de plus amples informations, vous êtes invités à visionner la séance du conseil sur le site internet de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

# AFFAIRES MUNICIPALES

## COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FÉVRIER 2022

FOURNISSEUR	MONTANT	FOURNISSEUR	MONTANT
9180-0557 QUÉBEC INC	5 108,74 \$	GROUPE GÉOMATIQUE AZIMUT	999,51 \$
ADMQ	1 188,85 \$	HARSCO CANADA CORPORATION	1 237,79 \$
ALIMENTATION STE-MADELEINE INC.	19,97 \$	HYDRO-QUÉBEC	460,06 \$
ANIMAGERIE	1 738,42 \$	ICO TECHNOLOGIES	1 609,65 \$
ANIMATION CLIN D'ŒIL INC.	143,72 \$	IMPRESSIONS KLM	1 830,13 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	294,89 \$	IMPÉRIAL ESSO	855,98 \$
ASS. POMPIERS AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE	729,00 \$	JLD - LAGUE	146,87 \$
BELL	64,33 \$	LA CAPITALE ASSURANCES	10 226,62 \$
BELL CANADA	248,76 \$	LAFERTÉ ET LETENDRE INC.	57,93 \$
BELL MOBILITÉ	96,50 \$	LES ARPENTS D'OR	150,00 \$
BIONEST TECHNOLOGIES	1 164,72 \$	LETTAGE MASKA DESIGN	55,18 \$
CAUCA	1 076,17 \$	LOCATION D'ÉQUIPEMENTS BATTLEFIELD	391,03 \$
CANADIAN TIRE	158,94 \$	MINI-MOTEURS S. CHARRON	17,94 \$
CANADIAN NATIONAL - NON MARCHANDISES	653,00 \$	MINISTÈRE DU REVENU	20 594,08 \$
CENTRE DE VÉRIFICATION RONDEAU	185,11 \$	MRC DES MASKOUTAINS	94,30 \$
CENTRE DU TRAVAILLEUR F.H.	103,02 \$	PG SOLUTIONS	7 721,72 \$
CMP MAYER	758,84 \$	PLOURDE, CÉDRIC	480,00 \$
COGECO	458,13 \$	POSTES CANADA	181,32 \$
COMAQ	626,61 \$	PRODUITS SANITAIRES LÉPINE	101,94 \$
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	2 313,89 \$	PROFILMOTO	211,68 \$
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ	1 543,41 \$	PROPANE ACTION	1 139,70 \$
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	7 094,05 \$	QUÉBEC MUNICIPAL	620,87 \$
CORP OFF. MUN. EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT	436,91 \$	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	8 018,14 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	4 566,12 \$	REGIE ASSAINIS. EAUX STE-MADELEINE-STE-MARIE-MADELEINE	58 847,00 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS MERN	10,00 \$	ROY, ALAIN	19 379,04 \$
ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	483,58 \$	RÉGIE INTERM. ACTON ET DES MASKOUTAINS	51 542,68 \$
ÉLECTROMÉCANO	1 396,95 \$	SEL WINDSOR	1 606,02 \$
ENT. ÉLECTRIQUES ROBERT JODOIN LTÉE	433,40 \$	SERRES ET JARDINS GIROUARD	78,16 \$
ENTRETIEN FRANÇOIS GUY	31,62 \$	SOLUTIONS NEXARTS INC.	896,81 \$
ENVIRO-STEP TECHNOLOGIES INC.	3 535,48 \$	SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	1 232,00 \$
EXCAVATION GUILLAUME GARANT	28 046,86 \$	THIBAUT ET ASSOCIÉS	396,66 \$
EXCAVATION VINCENT MESSIER	3 657,35 \$	TÉLÉSYSTÈMES DU QUÉBEC	151,77 \$
FBL S.E.N.R.C.L.	3 449,25 \$	VILLE DE SAINT-HYACINTHE	1 187,41 \$
FQM	3 715,26 \$	VILLE MONT-ST-HILAIRE	2 136,93 \$
FERME J.M. JODOIN ET FILS INC.	14 903,06 \$	VISA DESJARDINS	2 490,60 \$
FOURNITURES DE BUREAU DENIS	180,54 \$	YVES BLANCHARD ENR.	1 552,16 \$
		<b>TOTAL DES FACTURES</b>	<b>215 636,33 \$</b>
		<b>FACTURES NON PAYÉES</b>	<b>- \$</b>



# CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- **Groupes limités :**  
Inscriptions insuffisantes : l'activité devra être annulée;
- Inscriptions en ligne sur  
<https://bit.ly/QIDIGO-SMM>

### Pas d'accès ou pas à l'aise avec Internet ?

Appelez au 450 795-6272 poste 113 pour obtenir de l'aide à l'inscription.

## CONDITIONS COVID-19

- Restez à l'affût des informations et des directives gouvernementales qui sont en constante évolution. Selon les conditions, des activités pourraient être à accès limité ou annulées. L'information sera publiée sur notre site web et notre page Facebook.
- Toute personne présentant des symptômes de la COVID-19, ayant été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou ayant voyagé dans les 14 derniers jours, est priée de demeurer chez elle;

ATELIER

## Atelier de macramé

**Lieu :** Local des loisirs  
**Quand :** Reporté au samedi 19 mars de 10h à 12h  
**Durée :** 1 atelier  
**Prof. :** Mme Annie Benoit

**Coût :** 42\$  
Minimum : 4 participants  
Maximum : 8 participants  
12 ans et +

**Description :** De la corde, des nœuds de base et des billes : c'est tout ce qu'il faut pour démarrer le macramé ! Découvrez une technique très simple qui s'acquiert en un rien de temps.

**Matériel :** Le matériel est inclus



Inscription jusqu'au 28 février 2022

GRATUIT • EN LIGNE • 28 FÉVRIER AU 20 MARS

Le grand numéro  
du petit

**Blinko**



SPÉCIAL RELÂCHE

PAROISSE  
STE-MARIE-MADELEINE



FONDÉE EN 1877

INSCRIPTION  
SUR

<https://bit.ly/QIDIGO-SMM>  
À COMPTER DU 14 FÉVRIER



# CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

## CAMP DE JOUR 2022: OFFRES D'EMPLOI

Date limite pour soumettre une candidature: 17 MARS 2022

- ACCOMPAGNATEUR.TRICE CAMP DE JOUR
- ANIMATEUR.TRICE CAMP DE JOUR
- ANIMATEUR.TRICE SERVICE DE GARDE

Faire parvenir votre lettre de présentation et votre CV par courriel au Service de Culture, loisirs et vie communautaire à [loisirs@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:loisirs@stemariemadeleine.qc.ca).

Seules les personnes retenues seront contactées.

Information : Caroline Vachon | 450 795-6272, poste 113.



Pour prendre connaissance des offres d'emplois :

<https://sainte-marie-madeleine.ca/emplois/>



## INSCRIPTION SOCCER 2022

Seulement pour les résidents de Sainte-Marie-Madeleine et Sainte-Madeleine

Informations : Caroline Vachon

450 795-6272, poste 113 | [loisirs@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:loisirs@stemariemadeleine.qc.ca)

## INSCRIPTION EN LIGNE

du 21 au 24 mars 2022

sur la plateforme Qidigo

<https://bit.ly/QIDIGO-SMM>

CATÉGORIE	NÉ ENTRE LE	ÂGE	COÛT
MINI VIKINGS	1 <sup>er</sup> octobre 2018 et 30 septembre 2017	4 ans	36\$
NOVICE	1 <sup>er</sup> octobre 2015 et 30 septembre 2017	5-6 ans	54\$
ATOME	1 <sup>er</sup> octobre 2013 et 30 septembre 2015	7-8 ans	66\$
MOUSTIQUE	1 <sup>er</sup> octobre 2011 et 30 septembre 2013	9-10 ans	66\$
PEE-WEE	1 <sup>er</sup> octobre 2008 et 30 septembre 2011	11-12-13 ans	66\$



## ARBITRES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de futurs arbitres pour encadrer les parties de soccer pour la saison 2022. Si vous êtes âgé de 13 ans et + et que vous souhaitez arbitrer, une formation vous sera offerte gratuitement. Salaire offert à partir de 15\$ la partie.

## ENTRAÎNEURS RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour aider les jeunes à apprendre et à développer le sens du jeu et l'esprit d'équipe. Si cela vous intéresse, donnez votre nom! La saison de soccer sera offerte gratuitement à votre enfant ainsi qu'une formation stimulante afin de l'aider dans le développement de son jeu.



Écrivez à [loisirs@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:loisirs@stemariemadeleine.qc.ca)



## C'EST PARTI

Du 10 janvier au 14 mars 2022



Inscrivez-vous sur [chateaudeneige.ca](http://chateaudeneige.ca)

### Prix offerts par la municipalité et ses partenaires

Chèque-cadeau pour 3 h de lavage de vitres et de revêtement extérieur de SG Excel

Congé de repas pour 1 semaine de La boîte à lunch

Chèque-cadeau à tous les membres de la famille chez Massothérapie Julie Poirier

Panier cadeau de produits locaux de La Tarterie du Village

### Prix offerts par Loisir et sport Montérégie

5 cartes-cadeaux de 80\$ SÉPAQ

3 cartes-cadeaux de 100\$ Sport Expert

3 cartes-cadeaux de 100\$ SAIL

## On bouge et on profite de l'hiver!



# VIE COMMUNAUTAIRE

Tu te poses des questions sur plein de sujets et tu voudrais en parler à des adultes?



## SCOUTS 4<sup>E</sup> L'AVENIR SAINTE-MADELEINE

Envie de faire vivre à vos enfants une expérience différente et enrichissante où le plaisir et le dépassement de soi prévalent? Les vendredis soirs, durant quelques heures pour lâcher leur fou, apprendre, découvrir et développer de belles amitiés, le mouvement scout est tout désigné! N'hésitez pas à communiquer avec les Scouts 4<sup>E</sup> L'AVENIR pour un essai sans frais, pour rencontrer les animateurs bénévoles dévoués et constater la belle chimie du groupe axée sur plusieurs aspects du développement des jeunes.

Information :  
450 262-1042 | Facebook Scout4eL'Avenir



## VISIO-CONFÉRENCES GRATUITES

Fédération de la Famille Richelieu-Yamaska



### Les rivalités familiales – l'amour n'empêche pas tout

9 mars 2022 à 19 h 30

Conférencière: Rose-Marie Charest, psychologue

Même à l'intérieur d'une famille aimante, il existe des rivalités qui peuvent être plus ou moins importantes, plus ou moins destructrices. Les sentiments de jalousie et de rivalité sont présents dès la tendre enfance et font partie du développement normal. Toutefois, certaines différences comme l'argent, le succès, les manifestations d'affection, peuvent exacerber les rivalités au point de créer d'importants conflits. Comment prendre conscience de son propre sentiment de rivalité, éviter de blesser l'autre tout en affirmant sa différence ou encore tenter de résoudre les conflits générés par la rivalité?

### Aux prises avec l'anxiété? Cessez de nourrir votre tigre

14 mars 2022 à 19 h 30

Conférencière: Sylvie Rousseau, psychologue

Malgré nos efforts pour tenter de contrôler l'anxiété ou notre volonté de l'apaiser en renonçant à ce que nous aimons, elle en vient à prendre de plus en plus de place. Lorsque nous la laissons diriger notre vie, nous ajoutons de la souffrance à celle qui est déjà ressentie. Offrant des façons nouvelles et plus flexibles de réagir en présence de l'anxiété, cette conférence vous présentera des clés afin de mieux cohabiter avec elle et d'avancer vers la vie que vous voulez vivre.

#### Inscription obligatoire:

<https://www.f Fry.ca/activites/>

#### Information:

Irène Dubois: 450 501-3375  
Hélène Lussier: 450 236-0246

## VOUS AVEZ DES OBJETS USAGÉS À VENDRE ?

Vous possédez des objets dont vous ne vous servez plus mais qui pourraient être utiles à d'autres? Le Cercle de Fermières du Grand Sainte-Madeleine vous propose de louer une table au coût de 30 \$\*, dans le cadre de sa vente de garage qui aura lieu le **30 avril 2022 de 8h à 16h** au centre communautaire situé au 75, rue Saint-Simon, à Sainte-Madeleine. Nombre de tables limité. Bienvenue à tous.

#### Information et réservation:

Simone 450 795-3539 | Pauline 450 795-3422



\* Non-remboursable, à moins de l'annulation de l'évènement par le Cercle de Fermières.



# AGENDA

## FÉVRIER

- 4 Matières recyclables 
- 11 Déchets 
- 12 Fête d'hiver (à confirmer) 
- 14 Saint-Valentin 
- 14 Conseil municipal 
- 17 Matières organiques 
- 18 Matières recyclables 
- 25 Déchets 

## MARS

- 4 Matières recyclables 
- 11 Déchets 
- 14 Conseil municipal 
- 17 Date limite candidatures  
Camp de jour
- 17 Matières organiques 
- 18 Matières recyclables 
- 21-24 Inscription soccer  
Été 2022
- 25 Déchets 

# VOS ORGANISMES

### Cercle de Fermières

450 795-3422 ou 450 795-3539

### FADOQ Sainte-Madeleine

450 795-3250

### Scouts 4<sup>e</sup> l'Avenir

450 262-1042

### Chevaliers de Colomb Conseil 4301

450 795-6232

### Maison des jeunes Le Chalet

450 795-3822, poste 8

**Le calendrier est sujet  
à changement selon  
l'évolution de la situation  
sanitaire en cours.**

# NOUS JOINDRE

### BUREAU ADMINISTRATIF

3541, boulevard Laurier  
Sainte-Marie-Madeleine (QC) J0H 1S0

### LOCAL DES LOISIRS

3549, boulevard Laurier  
Sainte-Marie-Madeleine (QC) J0H 1S0

Téléphone : 450 795-6272


Télécopieur : 450 795-3180

### Heures de bureau

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi : fermé

[www.sainte-marie-madeleine.ca](http://www.sainte-marie-madeleine.ca)

 [municipalite.saintemariemadeleine](https://www.facebook.com/municipalite.saintemariemadeleine)

### Administration générale – Accueil

Mme Stéphanie Girard-Corbin  
Poste téléphonique 102  
[info@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:info@stemariemadeleine.qc.ca)

### Direction générale et Travaux publics

Me Josée Vendette  
Poste téléphonique 104  
[dg@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:dg@stemariemadeleine.qc.ca)

### Comptabilité

Mme Nathalie Cormier  
Poste téléphonique 103  
[comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca)

### Inspecteur municipal

### Développement immobilier

M. Olivier Lefebvre  
Poste téléphonique 105  
[urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca)

### Loisirs, culture et vie communautaire

Mme Caroline Vachon  
Poste téléphonique 113  
[loisirs@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:loisirs@stemariemadeleine.qc.ca)



## CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

### BANQUE ALIMENTAIRE

Paniers 12\$ | Les vendredis à 16 h (apportez vos sacs)

405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

### MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS

15845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | 450 250-1236

Informations : [www.centredentraidemaskoutain.org/](http://www.centredentraidemaskoutain.org/)